



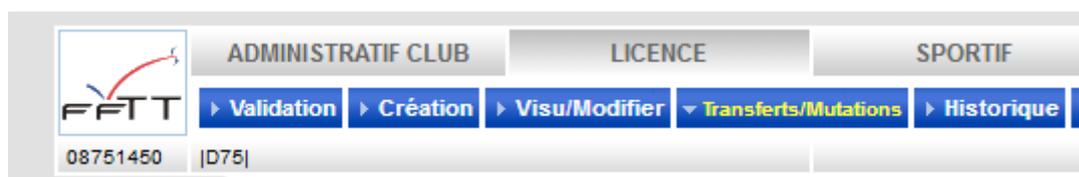
# GESTION DES TRANSFERTS ET MUTATIONS

## Documentation club

Préalable administratif :

Pour qu'une demande (transfert ou mutation) soit valable, le joueur devra avoir fourni le document administratif rempli et signé au club recevant. Le club garde ce document. Des contrôles pourront être faits pas les organismes (FFTT, ligues, comités) à n'importe quel moment de la saison.

Cette fonctionnalité permet au club de déposer et suivre ses demandes de transfert et mutations.



L'écran d'accueil est composé de 4 blocs :

- **L'état actuel des mutés pour la saison en cours**

LES MUTES DU CLUB						
LICENCE	NOM	PRENOM	SEXE	CLT	DATE DE VALIDATION	DATE DE MUTATION
8515862	BOCQUIER	Clément	M	1327	09/10/2017	04/10/2017
7519064	LECOQ	Anais	F	1203	04/08/2017	01/07/2017

Il s'agit d'un récapitulatif des licenciés en cours de mutation avec leur statut de licencié (validé ou non) ainsi que la date de mutation.

- **Les demandes de départ du club déposées par les autres clubs**

DEMANDES DE DEPART									
TYPE	N°	DATE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB DESTINATION	DECISION	IF €	TRANSFERT FAIT
M	50	09/02/2018	7513541	CAUGANT	Eric	08750074 ESPERANCE REUILLY	Acceptée 09/02/2018	X	Non

La liste des joueurs qui s'apprêtent à partir ou qui sont partis.

On retrouve sur ce tableau :

- Le suivi de la décision
- Le suivi des indemnités de formation. Cela indique si le joueur occasionne des indemnités de formation et dans ce cas, si elles ont été réglées ou non.
- La décision de mutation et la réalisation effective du transfert n'étant pas obligatoirement faites au même moment, on a le suivi du transfert entre l'ancien club et le nouveau.

- **Les demandes de transferts que le club fait**

DEMANDES DE TRANSFERT									
DETAIL	N°	DATE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB ORIGINE	DECISION	TRANSFERT FAIT	SUPP
	10	24/01/2018	9212121	LEGOUT	Christophe	13060008 O.ANTIBES JUAN LES PINS	Acceptée	Oui	

L'état des demandes de transferts faites par le club.

On retrouve sur ce tableau :

- L'icône détail
  - Dans le cas où le joueur ferait l'objet d'indemnité de formation, la colonne « détail » se présentera comme cela :

	10	24/01/2018	9212121	LEGOUT	Christophe	13060008 O.ANTIBES JUAN LES PINS			

Le détail de l'indemnité de formation se trouvera dans l'écran « détail ».

- Le suivi de la décision. Si aucun suivi n'est indiqué, on a la possibilité de supprimer la demande (icone poubelle en bout de ligne).
- Le suivi du transfert entre les deux clubs.

- **Les demandes de mutations que le club fait**

DEMANDES DE MUTATION											
DETAIL	N°	DATE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB ORIGINE	DECISION	Mut €	IF €	TRANSFERT FAIT	SUPP
	57	14/02/2018	9420287	ROBINOT	Alexandre	04280004 CHARTRES ASTT.	-		X	Non	
	24	29/01/2018	959990	MATTENET	Adrien	10470009 PPC VILLENEUVE	-		X	Non	

L'état des demandes de mutations faites par le club.

On retrouve sur ce tableau :

- L'icône détail qui permet d'accéder à la fiche détaillée pour cette demande
- Le suivi de la décision
- Le suivi du règlement des frais de mutation.

- Le suivi des indemnités de formation. Ca indique si le joueur occasionne des indemnités de formation et dans ce cas, si elles ont été réglées ou non.
- Le suivi du transfert entre les deux clubs.

Les deux premiers blocs (« Les mutés du club », « Demandes de départs ») sont présentés à titre indicatif. Aucune action n'est possible de la part du club.

## A) FAIRE UNE DEMANDE DE TRANSFERT



Pour effectuer une nouvelle demande de transfert, il faut cliquer sur l'image en bout de ligne



Il faut saisir le numéro de licence puis cliquer sur rechercher.

Dans le cas où le numéro n'existe pas ou si ce licencié est déjà dans votre club ou si un transfert est déjà en cours pour ce joueur, vous recevrez un message d'erreur :



Si le licencié est trouvé :

Nom : **LEBOURGEOIS** Prénom : **Matthew**  
 Club : **09500031 HAYLANDE ES**

Reprise d'activité après au moins une saison sans licence  
 Le joueur était titulaire d'une licence Promo  
 Le joueur était titulaire d'une licence Tradi et demande une Promo  
 Le joueur était titulaire d'une licence dans une association uniquement Corpo  
 Le joueur demande une licence dans un club uniquement Corpo

Valider la demande de transfert

Le club devra choisir le motif du transfert et valider la demande.

A l'issue de cette opération, une notification par mail sera envoyée à :

- Le club demandeur
- Le club d'origine
- L'organisme gestionnaire de la demande (ligue ou comité)
- Le licencié.

En revenant sur le détail de la demande, on visualisera :

LEBOURGEOIS Matthew      Numero : 5020757

Club : 09500031 HAYLANDE ES  
Date de la demande : 19/02/2018  
Motif de la demande : Le joueur demande une licence dans un club uniquement Corpo  
Demande traitée par : D75 PARIS  
Transfert effectué dans le nouveau club : Non  
Décision : Aucune en date du  
Motif décision:

Tant que l'organisme destinataire (ligue) n'aura pas pris en charge le dossier en y mettant une décision ou un statut d'attente, le club peut supprimer la demande.

DETAIL	N°	DATE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB ORIGINE	DECISION	TRANSFERT FAIT	SUPP
	59	19/02/2018	5020757	LEBOURGEOIS	Matthew	09500031 HAYLANDE ES	-	Non	

## B) FAIRE UNE DEMANDE DE MUTATION



Pour effectuer une nouvelle demande de mutation, il faut cliquer sur l'image en bout de ligue



**NOUVELLE DEMANDE DE MUTATION**

N° de licence :

Mutation exceptionnelle (du 01/07/2017 au 31/03/2018)  
 Mutation Pro (du 15/05/2017 au 14/08/2017)

Nouvelle fiche

Il faut saisir le numéro de licence, choisir le cas de mutation (déterminé automatiquement en fonction de la date) puis cliquer sur rechercher.

Dans le cas où le numéro n'existe pas ou si ce licencié est déjà dans votre club ou si un transfert est déjà en cours pour ce joueur, vous recevrez un message d'erreur :



Si le licencié est trouvé :

Nom Prénom: **LEGOUT Christophe**  
Catégorie d'âge : **V1**  
Classement : **N31 3169 pts**  
Nationalité : **F - France**

---

Club : **08751450 AS FFTT**  
Pays/Club d'origine (si différent du club indiqué ci-dessus) :

---

**Choisissez un cas de mutation exceptionnelle :**  
(après validation vous devrez envoyer les pièces justificatives)

Raison professionnelle  
 Changement de centre scolaire ou universitaire  
 Mise à la retraite  
 Demandeur d'emploi  
 Déménagement  
 Joker médical (en PRO)  
 Suite à dissolution de l'association  
 Autre cas :

Si autre cas, précisez :

Le joueur intègre-t-il pour la première fois une structure fédérale d'entraînement ?  Oui -  Non

Si oui, quelle est cette structure :

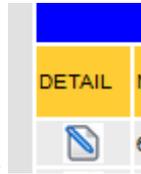
**Les joueurs intégrant pour la première fois  
une structure fédérale d'entraînement et ceux qui ont  
un classement national font l'objet d'une  
procédure de mutation gérée par la FFTT**

Il faudra renseigner les informations de la demande :

- Dans le cas où le club d'origine est différent du club indiqué (étranger arrivant en France), il faut indiquer l'origine (le pays et club étranger...).
- Dans le cas d'une mutation exceptionnelle, il faudra indiquer le cas qui justifie une demande de mutation exceptionnelle. Dans un deuxième temps, après enregistrement de la demande, le club pourra transmettre en ligne les pièces justificatives.
- Si le joueur intègre une structure fédérale d'entraînement pour la première fois, la mutation sera traitée par la FFTT

A l'issue de la validation de la demande, une notification par mail est envoyée à :

- Le club demandeur
- Le club d'origine
- L'organisme gestionnaire de la demande
- Le licencié.



En cliquant sur l'icône « détail » le club pourra visualiser la demande et fournir les pièces justificatives si nécessaire.

<b>ROBINOT Alexandre</b>	Numero : <b>9420287</b>
<b>Mutation Exceptionnelle</b> Classement : <b>N20 3289 pts</b> Club origine: <b>04280004 CHARTRES ASTT.</b> Pays/Club d'origine : Nationalite : <b>France (F)</b> Entre en structure : <b>Non</b>	<b>Indemnité de formation:</b> Classement retenu : <b>N20 3289 pts</b> Nombre de points : <b>0</b> Prix du point : <b>0 €</b> Montant à régler : <b>0.00 €</b> - Montant déjà réglé : <b>0.00 €</b>
Date de la demande : <b>23/02/2018</b> Motif de la demande : <b>Raison professionnelle</b> Demande traitée par : <b>FEDE FFTT</b> Transfert effectué dans le nouveau club : <b>Non</b> Décision : <b>Aucune</b> en date du <b>23/02/2018</b> Date de mutation : Motif décision:	<b>Montant de la mutation à régler à la FFTT : 0.00 €</b>
<input type="text"/>	
<b>LES PIECES TRANSMISES</b>	

Le calcul automatique de l'indemnité de formation est fait. Le paiement en ligne pourra être fait si la FFTT est gestionnaire du dossier.

A tout moment, le club pourra suivre l'évolution du dossier.

L'organisme gestionnaire de la demande de mutation peut mettre le statut :

- '-' aucun. Dans ce cas la demande peut être annulée.
- Accepté
- Refusé
- En attente
- En attente documents
- En attente indemnité (règlement)
- En attente mutation (règlement)

A chaque modification du statut par l'organisme gestionnaire, une notification par mail est envoyée.

## Joindre des pièces justificatives

LES PIÈCES TRANSMISES				
Voir	#	NATURE DU DOCUMENT	DATE DE DEPOT	SUPPRESSION
	8	justificatif de domicile	19/02/2018 13:40	

### Ajouter une nouvelle pièce jointe

Quelle pièce voulez-vous transmettre (Passeport, justificatif domicile etc...)  
Voir les règlements fédéraux pour déterminer les pièces à fournir :

Sélectionnez le fichier à transmettre (.pdf, .jpg)  
 Aucun fichier sélectionné.

**La taille du fichier ne doit pas excéder 2Mo et être du type ".jpg" ou ".pdf"**

Le club peut joindre autant de pièces justificatives que nécessaire. Une notification sera envoyée à l'organisme gestionnaire pour l'avertir de la pièce jointe.

## Cas spécifique des **résidents** étrangers qui arrivent en France

En premier lieu, le club devra faire une demande d'équivalence de classement afin de fournir des renseignements exacts.

### NOUVELLE DEMANDE DE MUTATION

N° de licence :

Mutation exceptionnelle (du 01/07/2017 au 31/03/2018)  
 Mutation Pro (du 15/05/2017 au 14/08/2017)

Nouvelle fiche

Cette personne n'étant pas identifiée dans le système, il faut lui en créer une **fiche joueur**, première étape préalable à la demande de mutation à réaliser ultérieurement.



Pour ce faire, il faut cliquer sur

Il faut ensuite remplir le formulaire

**CREATION FICHE JOUEUR**  
La création de cette fiche ne vaut pas demande de mutation  
La procédure devra être finalisée par la procédure de mutation habituelle

Nom (*)	<input type="text"/>	Prénom (*)	<input type="text"/>
Nom de naissance :	<input type="text"/>	Date de naissance (*) (jj/mm/aaaa)	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
Code postal naissance (**)	<input type="text"/> <input type="button" value="ENTREE"/>	Ville naissance(**)	<input type="text"/>
Sexe (*)	<input type="radio"/> Masculin - <input type="radio"/> Féminin	Nationalité :	France (F) ▼
Echelon :	Aucun ▼ Place : <input type="text"/>	Points classement (*)	500
Résidence - Bâtiment	<input type="text"/>		
Numéro et libellé voie (*)	<input type="text"/>		
Lieu dit	<input type="text"/>		
Code postal (*)	92120 <input type="button" value="ENTREE"/>	Ville (*)	MONTROUGE ▼
Téléphone fixe	<input type="text"/>		
Téléphone portable	<input type="text"/>		

Code postaux pays étrangers - \* obligatoire - \*\* obligatoire pour les majeurs

Cette fiche une fois remplie crée un enregistrement dans la base de données. Le numéro de fiche obtenu sert à la demande de mutation à effectuer à la suite cette première démarche.

Le club demandeur mute alors cette fiche joueur, via le numéro obtenu, de son club à son club.

Si la démarche de mutation est effectuée jusqu'à son terme, et que l'organisme gestionnaire compétent valide cette demande de mutation, le club pourra alors effectuer une demande de licence pour le joueur concerné, le numéro de licence obtenu correspondant au numéro de la fiche joueur.

Cette fiche **joueur** ne permet pas au joueur de jouer. Il ne s'agit en quelque sorte que d'une fiche joueur temporaire pour effectuer l'ensemble des démarches administratives nécessaires.

Celle-ci est rattachée au club mais ne pourra pas être validée tant que la mutation ne sera pas accordée. De même, elle ne doit pas être considérée comme une demande de mutation.

L'organisme gestionnaire ne visualise pas la création d'une fiche joueur. Il ne peut donc pas l'assimiler à une demande de mutation.

**Saisie des renouvellements de licences**

Saisissez le numéro de licence à valider (ou choisissez le licencié à renouveler dans la liste :  
N° de licence

Licencié Bloqué :  
Motif : FICHEMUTATION

Date de validation 19 / 02 / 20 18

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------

Cette fiche une fois créée, le club fera une demande de mutation en indiquant l'origine du joueur et en joignant les justificatifs nécessaires en fonction du cas (justificatif de domicile, titre de séjour etc...).

Seule l'acceptation par l'organisme gestionnaire de cette demande de mutation débloquera la fiche **joueur** et permettra au club de la valider et la transformer en licence afin de permettre au joueur de disputer des épreuves.